



FORMATION E-LEARNING

AIPR CONCEPTEUR- ENCADRANT

L'AIPR correspond à une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.
La formation AIPR opérateur est obligatoire depuis le 1er janvier 2018,

OBJECTIFS

La formation AIPR Encadrant et/ou Concepteur a pour objectif :

- Être capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux
- Maîtriser le contenu de l'AIPR opérateur et encadrement
- Rapprocher le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR
- Obtenir sa certification AIPR Encadrant et/ou Concepteur

PERSONNES CONCERNEES

- Toute personne chargée par le responsable de projet d'encadrer la mise en œuvre de travaux : maître d'œuvre, exploitant, maître d'ouvrage et personnel technique des collectivités territoriales, bureaux d'études spécialisés
- Toute personne de l'entreprise de localisation des réseaux ou en recollement des réseaux neufs voulant être certifiée
- Toute personne assurant l'encadrement des travaux

PRE REQUIS

maîtriser la langue Française

LIEU DE FORMATION

Plateforme E-LEARNING

DUREE

2 heures

VALIDATION

Attestation de formation
Évaluation des connaissances par QCM

Programme de la formation AIPR CONCEPTEUR-ENCADRANT

Dans le cadre de la formation AIPR CONCEPTEUR-ENCADRANT, les thèmes suivants seront abordés dans le cadre de la nouvelle norme NF C 18-510.

AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

- Qu'est-ce que l'AIPR ?
- Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur

Réglementation DT-DICT

- Qui doit faire une DT-DICT auprès des exploitants de réseaux?
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Le guichet unique

Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens

- Caractéristiques des réseaux
- Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant)
- Repérage et précision de localisation
- Règles de marquage – piquetage

Les moyens de protection individuelle (EPI)

L'exécution des travaux & repérage des réseaux

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Règles de sécurité sur les chantiers

- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

Compétences des personnels

Démarches administratives

- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT-DICT conjointes) DT suivie d'une DICT
- La préparation du projet
- La préparation des travaux DT-DICT conjointes « Régime simultané »

Évaluation des connaissances